



## Résumé de voyage

# RÉSUMÉ DE VOYAGE : CONFÉRENCE ICANN- SILICON VALLEY, SAN FRANCISCO, ETATS-UNIS, 13 MARS-18 MARS 2011

## Introduction

Nous tenions à vous remercier pour votre participation au sein de la communauté ICANN et pour votre développement des politiques et des opérations relatives au système de nom de domaine. Nous apprécions profondément votre engagement en termes de temps et de compétence pour faire avancer la mission de l'ICANN.

Dans le cadre de votre participation, vous avez été choisis pour recevoir un soutien financier conforme à la [Procédure de prise en charge ICANN des déplacements de la communauté](#), afin d'assister à la conférence à venir à la Silicon Valley (San Francisco, Etats-Unis). Ces instructions ont été développées sur la base du feedback de la communauté afin de faire progresser le travail de l'ICANN, d'apporter une aide à ceux qui, autrement, ne pourraient se permettre d'assister aux réunions de l'ICANN, et d'élargir la participation aux processus de l'ICANN. Chaque année fiscale, des instructions relatives aux déplacements sont développées en tant que partie du plan opérationnel et du développement budgétaire de l'année fiscale. La [Version 2 des Instructions de prises en charge des déplacements](#) de l'ICANN a été mise en ligne. Ce résumé a été créé pour compléter les instructions susmentionnées et pour répondre aux questions clés, aider les participants subventionnés et répondre aux Foires aux questions (FAQ).

## A quelles dates dois-je être présent à la réunion ?

Le tableau ci-dessous indique les dates auxquelles votre présence est autorisée en fonction de l'organisation ou du groupe auquel vous êtes affilié : veuillez noter que certaines dates sont susceptibles de changer. Certains groupes ont des réunions avant ou après la conférence ICANN et vos dates de réunions peuvent être différentes de celles de la conférence ICANN ou de celles des autres groupes assistant à la conférence. La durée maximale de votre séjour financé par l'ICANN sera définie par ces dates — vous pouvez arriver avant ou après la « première date d'arrivée » et partir avant ou à la « dernière date de départ ». Les départs sont généralement programmés le vendredi, suite à la clôture de la réunion du conseil d'administration ICANN— s'il n'existe pas d'options de départ dans la foulée de la clôture de la réunion du conseil d'administration de l'ICANN, vous pourrez être autorisé à passer une nuit de plus et à partir le lendemain. Si vous avez besoin d'arriver avant la date indiquée pour votre groupe ou de partir après cette date, vous êtes prié de contacter l'ICANN à l'adresse [constituency-travel@icann.org](mailto:constituency-travel@icann.org) en précisant la raison de votre arrivée prématurée et / ou de votre départ tardif.

| Groupe             | Première date d'arrivée | Dernière date de départ | Jours financés |
|--------------------|-------------------------|-------------------------|----------------|
| At-Large           | 12 mars                 | 18 mars                 | 7              |
| ALAC EX COM        | 12 mars                 | 19 mars                 | 8              |
| ALAC/GNSO Liaison  | 11 mars                 | 19 mars                 | 9              |
| ALAC ccNSO Liaison | 11 mars                 | 19 mars                 | 9              |
| ALAC Chair         | 12 mars                 | 19 mars                 | 8              |

|  |         |         |   |
|--|---------|---------|---|
| ccNSO  | 12 mars | 18 mars | 7 |
| GNSO   | 11 mars | 18 mars | 8 |
| GAC  | 12 mars | 18 mars | 7 |
| Fellows  | 12 mars | 19 mars | 8 |
| NomCom (Chaire, chaire-adjointe, conseiller à la chaire) | 12 mars | 18 mars | 7 |

## Que dois-je faire si je souhaite arriver avant la date d'arrivée autorisée ou rester au-delà de la date de départ autorisée ou les deux ?

Si l'ICANN paie votre hôtel pour la conférence ICANN, nous paierons seulement pour les nuits autorisées, tel qu'indiqué ci-dessus. Vous serez donc responsable de vous trouver un hôtel et de payer vous-même toutes les nuitées précédant votre arrivée ou suivant votre départ autorisé. Si vous arrivez plutôt tôt et/ou restez après la conférence, l'ICANN s'efforcera de vous réserver la même chambre. L'ICANN paie en votre nom, mais nous ne pouvons pas garantir que l'hôtel disposera de la même chambre/disponibilité pour votre réservation.

Si l'ICANN paie votre billet d'avion, notre agent de voyages établira le coût standard de votre voyage pour une arrivée à la date d'arrivée autorisée et un départ à la date de départ autorisée. Si vous souhaitez arriver avant la date d'arrivée autorisée ou rester après la date de départ autorisée, votre requête sera traitée par une procédure d'exception. Si vous réservez votre propre voyage, vous ne serez remboursé que dans la limite autorisée, sans qu'il soit tenu compte de votre date d'arrivée et/ou la durée de votre séjour après les jours de départ. Voir plus bas pour plus d'informations sur la réservation de son propre voyage.

## Comment dois-je organiser mon voyage ?

Un voyage à une conférence ICANN consiste en trois éléments principaux — le transport, l'hébergement et les indemnités journalières. En fonction de vos besoins et de ce qui a été autorisé, ICANN peut payer le transport, l'hôtel, ou des indemnités journalières, ou les trois éléments.

Le transport peut être organisé par le biais de l'agence de voyages désignée par l'ICANN — BCD Voyages. Si vous indiquez que vous souhaitez utiliser l'agence de voyages de l'ICANN, celle-ci vous contactera concernant vos besoins de transport et vous proposera un itinéraire à examiner et à valider. Une fois que vous aurez convenu d'un itinéraire, l'agence de voyages réservera vos billets et facturera l'ICANN directement.

Vous pourrez aussi réserver vous-même votre voyage et être remboursé. Voici les instructions pour réserver votre propre voyage :

- Si vous avez l'intention de réserver vous-même votre voyage, vous devez en informer l'ICANN, en écrivant, avant la réservation, à [constituency-travel@icann.org](mailto:constituency-travel@icann.org).
- L'ICANN s'assurera que vous avez été choisi pour recevoir un soutien financier et vous enverra une autorisation écrite de réserver vous-même votre voyage. Si vous ne recevez pas

l'autorisation écrite de l'ICANN en amont de la réservation de votre voyage, votre demande de remboursement sera rejetée.

- L'ICANN utilisera la liste des régions des Nations Unies pour déterminer la somme maximum remboursable par chaque région (qui consiste en les pays de cette région). La liste identifiant quels pays sont dans chaque région figure à l'Annexe « A » de ce résumé ou sur la page de [Division statistique des Nations Unies](#).

Le tableau ci-dessous montre les billets d'avions remboursable au maximum pour chaque région. Le tarif des billets d'avion remboursables est basé sur le tarif économique non-modifiable — cependant un voyageur peut acheter n'importe quel type de billet, de n'importe quelle classe, mais il ne sera remboursé qu'à hauteur du billet maximum pour sa région.

| Region   | Remboursement maximum |
|--|-----------------------|
| <b>Afrique - Afrique orientale</b>             | \$2150 USD            |
| <b>Afrique - Afrique centrale</b>              | \$2300 USD            |
| <b>Afrique - Afrique septentrionale</b>        | \$1300 USD            |
| <b>Afrique - Afrique australe</b>              | \$1850 USD            |
| <b>Afrique - Afrique occidentale</b>           | \$1750 USD            |
| <b>Amériques - Caraïbes</b>                    | \$800 USD             |
| <b>Amériques - Amérique centrale</b>           | \$1500 USD            |
| <b>Amériques - Amérique septentrionale</b>     | \$750 USD             |
| <b>Amériques - Amérique australe</b>           | \$1750 USD            |
| <b>Asie - Asie centrale</b>                    | \$2000 USD            |
| <b>Asie - Asie orientale</b>                   | \$1050 USD            |
| <b>Asie - Asie méridionale</b>                 | \$1600 USD            |
| <b>Asie - Asie du Sud-Est</b>                  | \$1250 USD            |
| <b>Asie - Asie occidentale</b>                 | \$1250 USD            |
| <b>Europe - Europe orientale</b>               | \$1000 USD            |
| <b>Europe - Europe septentrionale</b>          | \$750 USD             |
| <b>Europe - Europe méridionale</b>             | \$850 USD             |
| <b>Europe - Europe occidentale</b>             | \$800 USD             |
| <b>Océanie - Australie et Nouvelle-Zélande</b> | \$1350 USD            |
| <b>Océanie - Mélanésie</b>                     | \$1400 USD            |
| <b>Océanie - Micronésie</b>                    | \$1500 USD            |
| <b>Océanie - Polynésie</b>                     | \$2000 USD            |

L'ICANN ne remboursera pas les hôtels aux escales vers ou depuis la conférence, sauf si la ou les escale(s) remplit les critères suivants :

- L'escale était nécessaire car elle faisait partie de l'unique itinéraire disponible vers/depuis la conférence aux dates de voyage autorisées ; et
- L'escale excède les 10 heures pour les vols dont l'arrivée est prévue dans la ville d'escale entre 8 heures et 20 heures, heure locale, ou si l'escale dépasse les 6 heures pour les vols dont l'arrivée est prévue dans la ville d'escale entre 20 heures et 8 heures, heure locale ; et

- Le prix de l'hôtel ne dépasse pas \$150.00 USD par nuit.

Si vous êtes éligible pour une indemnité journalière, celle-ci ne sera calculée que pour les dates autorisées pour la conférence ICANN, plus les jours de voyages basés sur les itinéraires disponibles pour les jours d'arrivée/de départ autorisés.

L'ICANN ne paiera ni ne remboursera les séjours à l'hôtel ou d'autres dépenses que celles expressément décrites dans ce résumé, pour les dates autorisées pour la conférence ICANN ou les escales, tel que nous l'avons décrit ci-dessus. Les voyageurs qui choisissent d'arriver avant la date autorisée ou de partir après la date autorisée seront responsables des chambres d'hôtel, des repas, des coûts de transport ou d'autres dépenses qui ne seraient pas non plus autorisées dans ce résumé.

Le remboursement au voyageur pour le transport aérien/ferroviaire organisé sera effectué après la conclusion de la conférence ICANN, et sous réserve de soumettre les documents appropriés justifiant l'achat du billet (et des frais hôteliers des escales approuvées).

Les dispositions pour les chambres d'hôtel utilisées pendant la conférence ICANN sont directement prises par le Département des conférences de l'ICANN. L'équipe de prise en charge des déplacements informera le Département des conférences de votre itinéraire, et réservera votre chambre dans un ensemble de chambres réservées à ou aux hôtel(s) à cet effet. L'ICANN paie uniquement la chambre et les taxes — tous les suppléments (minibar, télévision payante, appels téléphoniques, blanchisserie, room service, etc.) facturés à la chambre seront à la charge du voyageur. Si vous ne réservez pas votre transport par BDC, vous devrez informer l'ICANN à [constituency-travel@icann.org](mailto:constituency-travel@icann.org) de vos dates d'arrivée et de départ (vous pourrez être amené à envoyer une copie de votre itinéraire), afin que le Département des conférences puisse correctement réserver une chambre pour vous. L'ICANN doit soumettre une liste préliminaire de réservation des chambres le 21 janvier 2011 et confirmer sa liste de chambre d'hôtels avec Westin au plus tard le 1<sup>er</sup> février 2011. Pour vous assurer que l'ICANN peut bien réserver une chambre à votre nom, vous devez avoir envoyé un itinéraire valide à [constituency-travel@icann.org](mailto:constituency-travel@icann.org) au plus tard le 25 janvier 2011.

Si vous réservez votre transport par BCD mais n'avez PAS besoin d'une chambre d'hôtel, veuillez en informer l'ICANN à [constituency-travel@icann.org](mailto:constituency-travel@icann.org), afin que nous puissions demander au Département des conférences qu'il ne vous réserve pas de chambre.

Si vous êtes éligible, vous recevrez une indemnité journalière pour :

- chaque journée pour laquelle vous êtes présent à la conférence ICANN, ne précédant pas votre date d'arrivée autorisée et n'allant pas au-delà de votre date de départ autorisée (sauf si vous faites partie du groupe de boursiers et, si tel est le cas, vous recevrez une allocation forfaitaire à la clôture de la conférence ICANN) ; ET
- une journée d'indemnité journalière si votre trajet de voyage dans chaque direction est d'une durée de plus de 8 heures (incluant escales et connexions), et deux journées d'indemnité journalière si votre trajet de voyage dans chaque direction est d'une durée de plus de 24 heures (incluant escales et connexions).

## **EXEMPLE**

Vous êtes autorisé à arriver le dimanche 13 mars 2011, et à partir le vendredi 18 mars 2011. Le trajet de votre domicile à San Francisco est d'une durée de quinze heures, et d'une durée de quatorze heures pour le trajet du retour.

Vous décidez de faire une escale à un autre endroit en chemin vers San Francisco, et le tarif d'avion correspondant est moins cher que le parcours le plus direct (coûts standards établis et mentionnés ci-dessus), et cet itinéraire vous est approuvé. Vous quittez donc votre domicile mercredi le 9 mars 2011, et vous arrivez à San Francisco le dimanche 12 mars 2011 après l'escale requise. Vous repartez le vendredi 18 mars 2011, et vous arrivez à votre domicile le dimanche 20 mars 2011.

Dans cet exemple, l'ICANN paiera ce qui suit :

Votre chambre d'hôtel à partir du dimanche 13 mars 2011 jusqu'au vendredi 18 mars 2011 (cinq nuits), votre billet d'avion, et sept jours d'indemnités journalières — les cinq jours que vous passerez à San Francisco, une journée de voyage pour vous y rendre, et une journée de voyage pour rentrer chez vous. Vous devrez payer votre chambre d'hôtel pour la nuit du samedi 12 mars 2011.

## **Que faire si un séjour à l'hôtel est nécessaire en chemin vers la conférence ou au retour en raison de la durée du voyage et/ou de l'itinéraire ?**

Dans un tel cas, l'ICANN vous remboursera les frais réels du séjour à l'hôtel plus les taxes , et ce uniquement sur présentation de la note de frais correspondante. Le formulaire peut être obtenu en vous adressant à [constituency-travel@icann.org](mailto:constituency-travel@icann.org) et le formulaire dûment rempli ainsi que les factures numérisées devront être transmis à la même adresse. Dans certains cas, l'ICANN réservera et paiera à l'avance la chambre d'hôtel..

## **Où vais-je être logé ?**

L'ICANN a des chambres réservées au Westin St. Francis de San Francisco, qui sera aussi le lieu de la conférence ICANN.

Si vous n'avez pas l'intention de séjourner dans un hôtel financé par l'ICANN, vous devez en informer l'ICANN à l'adresse [constituency-travel@icann.org](mailto:constituency-travel@icann.org) dès que possible afin que la chambre puisse être attribuée à quelqu'un d'autre. Certains voyageurs financés par l'ICANN reçoivent seulement une aide financière pour leurs billets d'avion – si vous recevez seulement une aide financière pour vos billets d'avion, l'ICANN ne réservera pas de chambre d'hôtel à votre nom. Vous devrez faire vos propres arrangements relativement à votre hébergement. Si cependant vous souhaitez être logé dans l'un des hôtels partenaires, veuillez envoyer un mail à [constituency-travel@icann.org](mailto:constituency-travel@icann.org) et nous tâcherons de vous réserver une chambre dès que possible.

## **Je veux loger dans un autre hôtel. L'ICANN me rembourse-t-il ce que j'aurais payé en mon nom à l'hôtel officiel afin que je puisse payer l'hôtel que j'ai choisi ?**

Dans la plupart des cas, non. Notre Département des conférences négocie avec le(s) hôtel(s) partenaire(s) un certain nombre de nuitées. Si les participants ne logent pas à l'hôtel partenaire et que nous ne remplissons pas toutes les chambres réservées, nous devons payer pour ces chambres vacantes (même si elles ne sont pas utilisées). Si vous pensez que votre propre situation est une circonstance atténuante, vous pourrez demander une exception en envoyant un mail à l'ICANN à l'adresse [constituency-travel@icann.org](mailto:constituency-travel@icann.org). L'ICANN ne remboursera pas les voyageurs qui présentent des notes de frais à moins que l'arrangement ait été PRÉ-APPROUVÉ par le Directeur financier (DF) de l'ICANN.

## **Je veux faire moi-même les réservations relatives à mon voyage — puis-je le faire ?**

Oui — les voyageurs qui reçoivent une aide peuvent réserver eux-mêmes leur voyage en suivant le processus décrit sous la question « Comment dois-je organiser mon voyage ? »

## **J'ai trouvé un billet d'avion moins cher — puis-je le réserver moi-même ?**

Oui — les voyageurs qui reçoivent une aide peuvent réserver eux-mêmes leur voyage en suivant le processus décrit sous la question « Comment dois-je organiser mon voyage ? »

## **J'emmène avec moi un invité, un(e) conjoint(e) par exemple — Je souhaiterais que les réservations soient faites pour nous deux — puis-je faire moi-même les réservations ?**

Oui — les voyageurs qui reçoivent une aide peuvent réserver eux-mêmes leur voyage en suivant le processus décrit sous la question « Comment dois-je organiser mon voyage ? » Réserver pour votre invité est à votre charge.

Si vous choisissez d'utiliser l'agent de voyages de l'ICANN pour réserver votre voyage, l'ICANN paiera directement le prix de votre billet. Si vous souhaitez que l'agent de voyages réserve aussi pour un invité, vous devrez vous arranger pour payer l'agent directement — vous ne pouvez pas demander à l'ICANN de payer pour un invité puis rembourser l'ICANN.

## **Si l'ICANN paie pour mon transport, quelle classe de service puis-je utiliser ?**

La plupart des places seront réservées en classe économique avec billets non-remboursables. Certains voyageurs sont pré-autorisés à voyager en classe affaires. Si vous ne faites pas partie de ces derniers et que vous croyez avoir un besoin spécifique de voyager en classe affaires, vous pouvez demander une exception en contactant l'ICANN à l'adresse [constituency-travel@icann.org](mailto:constituency-travel@icann.org) et en indiquant le motif précis pour lequel vous demandez une exception (des raisons médicales par exemple) et en joignant des pièces justificatives. Si vous réservez vous-même votre voyage, vous pourrez réserver la classe que vous voudrez, mais ne serez remboursé qu'à hauteur du maximum autorisé pour votre région tel qu'il est présenté dans le tableau ci-dessus.

## Puis-je procéder à un surclassement ?

L'ICANN paiera, de façon générale, pour un billet non-remboursable en classe économique. Si la compagnie aérienne permet un surclassement de billet (par exemple en utilisant votre propre programme de miles grand voyageur [frequent flyer]), vous pourrez le faire. Veuillez noter que vous ne pourrez pas demander un tarif économique plus élevé pour obtenir un surclassement avec un programme grand voyageur : le tarif en classe économique devra être le plus bas possible, à moins que vous vous occupiez vous-même de votre billet et ne demandiez le remboursement qu'à hauteur du maximum autorisé comme décrit plus haut.

## Vais-je recevoir de l'argent pour les repas et d'autres faux-frais ?

Les représentants de At-Large, ccNSO, GNSO, et GAC reçoivent une indemnité journalière pour leur présence à la conférence ICANN. Les membres reçoivent un traitement à l'issue de la conférence. Les membres NomCom présentent leurs frais réels à l'issue de la conférence.

### *Indemnités journalières*

Les indemnités journalières ont pour but de couvrir les frais engagés pour participer à la conférence ICANN, dont les repas, le transport au sol (tel que les taxis vers et depuis l'aéroport, l'hôtel et le site), le parking, etc. Les coûts d'obtention d'un visa, si nécessaire, seront remboursés séparément. Veuillez vous reporter à la section concernant les visas ci-dessous.

Les indemnités journalières sont calculées en dollars américains. Pour la conférence de la Silicon Valley à San Francisco, le montant de l'indemnité journalière est de 65 USD par jour. Si vous engagez des frais raisonnables qui sont significativement plus élevés que l'indemnité journalière, vous pourrez demander un remboursement des frais réels en remplissant un formulaire de demande de remboursement et en joignant vos reçus. Le formulaire peut être obtenu auprès de [constituency-travel@icann.org](mailto:constituency-travel@icann.org) et le formulaire complété et les reçus numérisés devront être envoyés à la même adresse.

Si possible, votre indemnité journalière sera virée sur un compte bancaire dont vous aurez fourni les détails au moins une semaine avant le début de la conférence ICANN. Votre indemnité journalière étant basée sur les dates d'arrivée/de départ plus les jours de voyage, vos plans de voyage doivent donc être complétés et vos coordonnées bancaires DOIVENT être transmises à l'ICANN au plus tard le 20 février 2011 afin que votre indemnité journalière puisse vous être versée en temps voulu. Les virements pour les individus ayant complété les formalités après la date du 20 février 2011 seront effectués dans les plus brefs délais mais fort probablement APRÈS la conférence ICANN.

Si vous n'êtes pas en mesure de recevoir un virement (par exemple, certains pays ont des restrictions sur la réception de virements provenant d'autres pays), d'autres dispositions seront prises pour vous payer votre indemnité journalière. Si vous n'êtes pas en mesure de recevoir un virement, veuillez en informer l'ICANN à l'adresse [constituency-travel@icann.org](mailto:constituency-travel@icann.org) et une autre méthode de paiement sera coordonnée avec le département des finances de l'ICANN. Des messages séparés vous seront communiqués concernant la méthode et le calendrier de paiement.



### **Traitements**

Si vous êtes un membre, vous recevrez un traitement à l'issue de la conférence ICANN une fois que vous aurez rempli les conditions demandées. Les traitements sont habituellement payés par virement, à moins que vous soyez dans l'impossibilité d'en recevoir, auquel cas d'autres dispositions seront prises. Le traitement pour la conférence de la Silicon Valley sera de 500 USD pour la totalité de la durée de la conférence.

### **Remboursement de frais**

Les membres NonCom dont la prise en charge du voyage à cette conférence a été validée, pourront soumettre leurs frais réels pour les repas, le transport au sol, les frais de visa, etc. à l'issue de la conférence ICANN. Leur remboursement fera l'objet d'un virement direct ou d'un chèque, une fois la note de frais et les reçus validés. Les voyageurs qui ont réservé eux-mêmes leur billet d'avion devront fournir la documentation (habituellement une facture de la compagnie aérienne ou de l'agent de voyage) montrant leur itinéraire et le montant de la dépense. Le remboursement peut être effectué par virement direct ou par chèque après approbation de la note de frais et des reçus. Tous les remboursements de frais interviendront après la fin de la conférence de ICANN.

### **J'ai besoin de changer mes plans — que dois-je faire ?**

Si vous avez réservé par l'agent de voyages de l'ICANN et que vous devez changer vos plans de voyage, vous devez prendre contact avec BCD Travel ; leurs informations de contact se trouvent en bas de votre itinéraire. Veuillez noter que vous êtes responsable de TOUS frais de modification et/ou d'annulation une fois votre billet original acheté. L'équipe de prise en charge des déplacements veillera à ce que le Département des conférences soit informé de tout changement qui pourrait affecter la réservation de votre chambre d'hôtel ; envoyez simplement une copie de votre itinéraire modifié à [constituency-travel@icann.org](mailto:constituency-travel@icann.org).

Si vous n'utilisez pas le transport payé par l'ICANN et que vous avez besoin de changer vos dates d'arrivée et/ou de départ pour l'hôtel, veuillez en informer l'ICANN à l'adresse ([constituency-travel@icann.org](mailto:constituency-travel@icann.org)).

### **Ai-je besoin d'un visa pour aller à San Francisco, et si oui, comment puis-je l'obtenir ?**

Nous comprenons que la plupart des voyageurs auront besoin d'un visa pour entrer aux Etats-Unis. Les voyageurs de 35 pays spécifiques peuvent entrer sans visa, car ces pays participent à un « programme de dispense de visa » (PDV) avec les Etats-Unis. La liste de ces pays est disponible sur le [site Internet du Département d'État des Etats-Unis](#). Les voyageurs titulaires d'un passeport de l'un des pays du PDV n'auront pas besoin de visa mais devront remplir une demande d'autorisation ESTA (Electronic System for Travel Authorization) et s'acquitter des frais correspondants. Les voyageurs de tous les autres pays devront demander un visa B-1, à moins qu'ils aient déjà le droit d'entrer aux Etats-Unis. Les informations concernant les visas B-1 sont disponibles sur le [site Internet du Département d'État des Etats-Unis](#).

## Ai-je besoin de m'inscrire à la conférence ICANN ?

OUI! Vous devriez visiter le <http://www.registration123.com/ICANN/35/> et vous inscrire à la conférence. Le fait de réserver votre voyage ne se traduit pas en une inscription à la conférence.

Votre inscription nous permet de préparer vos badges d'admission pré-imprimés et de vous faire gagner du temps dans les files d'attente. Cela aidera aussi les sténographes dans leur prise de notes, et nous permettra de vous signaler s'il y a des conditions significatives pour l'obtention d'un visa pour votre pays.

## J'ai besoin d'une lettre d'invitation pour demander un visa, comment puis-je l'obtenir ?

Les lettres d'invitations peuvent être obtenues en remplissant [ce formulaire](#).

## Délais

- **Formulaire de demande de voyage** : Il doit être retourné pour le 15 janvier 2011.
- **Formulaire d'informations bancaires** : Il doit être retourné pour le 15 janvier 2011.
- **Transport** : Tous les transports doivent être réservés au plus tard le 12 février 2011.

Annexe A : Régions de l'ONU

| Région          | Sous-région                    | Pays appartenant aux sous-régions  |
|-----------------|--------------------------------|--|
| <b>Afrique</b>  | <i>Afrique orientale</i>       | Burundi, Comores, Djibouti, Erythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Malawi, Maurice, Mayotte, Mozambique, Réunion, Rwanda, Seychelles, Somalie, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Zambie, Zimbabwe  |
|                 | <i>Afrique centrale</i>        | Angola, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Congo, République démocratique du Congo, Guinée équatoriale, Gabon, Sao Tome-et-Principe   |
|                 | <i>Afrique septentrionale</i>  | Algérie, Égypte, Jamahiriya arabe libyenne, Maroc, Soudan, Tunisie, Sahara occidental  |
|                 | <i>Afrique australe</i>        | Botswana, Lesotho, Namibie, Afrique du Sud, Swaziland  |
|                 | <i>Afrique occidentale</i>     | Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Cote d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sainte-Hélène, Sénégal, Sierra Leone, Togo  |
| <b>Amérique</b> | <i>Caraïbes</i>                | Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Aruba, Bahamas, Barbade, Îles Vierges britanniques, Îles Caïmanes, Cuba, Dominique, République dominicaine, Grenada, Guadeloupe, Haïti, Jamaïque, Martinique, Montserrat, Antilles néerlandaises, Porto Rico, Saint-Bathélemy, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Martin (partie française), Saint-Vincent-et-les Grenadines, Trinidad-et-Tobago, Îles Turques et Caïques, Îles Vierges américaines |
|                 | <i>Amérique centrale</i>       | Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexico, Nicaragua, Panama  |
|                 | <i>Amérique septentrionale</i> | Bermudes, Canada, Groenland, Saint-Pierre-et-Miquelon, Etats-Unis d'Amérique   |
|                 | <i>Amérique du Sud</i>         | Argentine, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Chili, Colombie, Equateur, Îles Falkland (Malvinas), Guyane française, Guyane, Paraguay, Pérou, Suriname, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du)  |
| <b>Asie</b>     | <i>Asie centrale</i>           | Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan, Turkménistan, Ouzbékistan   |

|                |                                      |  |
|----------------|--------------------------------------|--|
|                | <i>Asie orientale</i>                | Chine, Chine, RAS de Hong Kong, Chine, RAS de Macao, République populaire démocratique de Corée, Japon, Mongolie, République de Corée  |
|                | <i>Asie méridionale</i>              | Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Inde, Iran (République islamique d'), Maldives, Népal, Pakistan, Sri Lanka   |
|                | <i>Asie du Sud-Est</i>               | Brunéi Darussalam, Cambodge, Indonésie, République démocratique populaire lao, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande, Timor-Leste, Viet Nam   |
|                | <i>Asie occidentale</i>              | Arménie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Chypre, Georgie, Iraq, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Territoire palestinien occupé, Oman, Qatar, Arabie saoudite, République arabe syrienne, Turquie, Émirats arabes unis, Yémen                                 |
| <b>Europe</b>  | <i>Europe orientale</i>              | Bélarus, Bulgarie, République tchèque, Hongrie, Pologne, République de Moldova, Roumanie, Fédération de Russie, Slovaquie, Ukraine   |
|                | <i>Europe septentrionale</i>         | Îles d' Åland, Îles Anglo-Normandes, Danemark, Estonie, Îles Féroé, Finlande, Guernesey, Islande, Irlande, Île de Man, Jersey, Lettonie, Lituanie, Norvège, Îles Svalbard et Jan Mayen, Suède, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord |
|                | <i>Europe méridionale</i>            | Albanie, Andorre, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Gibraltar, Grèce, Saint-Siège, Italie, Malte, Monténégro (le), Portugal, San-Marin, Serbie, Slovénie, Espagne, Ex-République yougoslave de Macédoine  |
|                | <i>Europe occidentale</i>            | Autriche, Belgique, France, Allemagne, Liechtenstein, Luxembourg, Monaco, Pays-Bas, Suisse   |
| <b>Océanie</b> | <i>Australie et Nouvelle-Zélande</i> | Australie, Nouvelle-Zélande, Îles Norfolk  |
|                | <i>Mélanésie</i>                     | Fiji, Nouvelle-Calédonie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Vanuatu   |
|                | <i>Micronésie</i>                    | Guam, Kiribati, Îles Marshall, Micronésie (États fédérés de), Nauru, Îles Mariannes septentrionales, Palaos  |
|                | <i>Polynésie</i>                     | Samoa américaines, Îles Cook, Polynésie française, Nioué, Pitcairn, Samoa, Tokélaou, Tonga, Tuvalu, Îles Wallis-et-Futuna  |

